

29/06/2012

EPR06/2012

www.enisa.europa.eu

Le rapport de l'Agence européenne ENISA appelle à la relance du marché de l'assurance sur Internet

D'après un nouveau rapport de l'Agence européenne chargée de la Sécurité des Réseaux et de l'Information (ENISA), les citoyens européens et les entreprises pourraient bénéficier d'une meilleure protection de leurs systèmes informatiques et de leurs données si le marché de l'assurance sur Internet se relançait.

Le [rapport](#) concernant «*Les incitations et les obstacles sur le marché de l'assurance en ligne en Europe*» met en évidence le fait que, bien que la cyber-sécurité soit une préoccupation importante pour les responsables politiques européens et nationaux, ainsi que pour les entreprises et les citoyens, la protection classique offerte par les fournisseurs d'assurance Européens ne peut, à quelques exceptions près, résoudre le risque de fraude numérique.

Les obstacles au développement efficace du marché de l'assurance sur Internet incluent le manque de données actuarielles sur l'ampleur du risque (et d'incertitude) et sur le type de risque contre lesquels les individus et institutions doivent être assurés. Pour répondre à ces questions, l'ENISA nous propose quatre recommandations:

- Recueillir des données empiriques en matière d'assurance en ligne en Europe, en observant les types de risques assurés, les primes payées et les niveaux d'indemnisation afin de déterminer les tendances futures. Cette action pourrait être prise en charge par les assureurs, les entreprises ou les autorités de réglementation.
- Examiner les motivations des entreprises qui les poussent à améliorer la sécurité de leurs données comme moyen pour eux de réduire leur risque et leur responsabilité financière en cas d'infraction vis-à-vis de la réglementation sur la protection des données. Les conclusions de cette enquête de la Commission européenne serait une première étape pour comprendre ce domaine.
- Établir des réglementations pour aider les entreprises à attribuer une valeur mesurable à leurs informations. Le travail pourrait être secondé par des conseillers en sécurité de confidentialité et d'information, les assureurs, et la Commission européenne. L'ENISA pourrait également apporter un soutien supplémentaire.
- Prendre en considération le rôle des gouvernements en tant qu'assureurs de dernier recours, en s'appuyant sur d'autres situations où une intervention de l'Etat est mise en évidence lorsque le risque de catastrophe est présent. Cette proposition pourrait être étudiée par les gouvernements des États membres de l'UE et la Commission européenne.

Le [directeur exécutif](#) de l'ENISA, Professeur Udo Helmbrecht, a déclaré: «*Ce nouveau rapport de l'ENISA indique qu'il existe un potentiel pour les politiques de l'Europe en matière de cyber-sécurité et que la législation doit être complétée par un programme de prévention axé sur le marché de la cyber-assurance. En plus de fournir de nouveau la garantie d'une couverture adéquate disponible, un marché développé dans ce domaine contribuerait*



29/06/2012

EPR06/2012

www.enisa.europa.eu

à améliorer les niveaux de sécurité informatique en mettant un coût réel sur les incidents en ligne et en montrant les avantages de la mise en œuvre de bonnes pratiques de sécurité. »

Le rapport complet est disponible [ici](#).

Pour toute demande d'interview contacter : Graeme Cooper, « Chef » des Affaires publiques, graeme.cooper@enisa.europa.eu, Mobile: + 30 6951 782 268, ou Nicole Falessi, Expert, resilience@enisa.europa.eu

Veuillez noter: traduction. La version anglaise est la seule version officielle.

www.enisa.europa.eu/media/enisa-en-francais/

www.enisa.europa.eu

